

## GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

---

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions du Budget Primitif 2015 des 18 et 19 décembre 2014.– Canton de St Etienne de Lugdarès.

---

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors du Budget Primitif 2015 :

Pour le fonctionnement d'un emploi coordonnateur enfance-jeunesse, la communauté de communes Cévennes et Montagne Ardéchoise percevra une subvention de 5.000 €.

Dans le cadre du règlement d'intervention de l'intercommunalité sociale, une subvention de 7 650 € sera attribuée au Centre Intercommunal d'Action Sociale Cévennes et Montagne Ardéchoises à St Etienne de Lugdarès. »

